

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs

Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving



Siège : 9, rue Robert Scott, Bruxelles 18
Télé : 45.26.09.

Zetel : Robert Scottstraat 9
Brussel 18. Tel : 452609.

Bulletin n° 10 - Novembre 1967

Bulletijn nr 10 - November 1967

LES ARCHIVES SCABINALES DE LA SEIGNEURIE DE STALLE

Suite du registre 6875

- 1567 - Jean Grenier/ Dierick de Condé. 32.
- 1567 - Laurent Crochet/ Marie 's Voesters, Jean de Cautere époux d'Anne Steenhouts. 34.
- 1567 - François Jacobs/ Marie van Assche. 35.
- 1567 - Louis van Hamme le jeune/ Monsieur Gérard van Dinant. 36.
- 1569 - Geysbrecht Straetmans époux d'Elisabeth De Verre/ Jean de Verre époux de Catherine Pols. 38.
- 1569 - Le même Straetmans/ Charles de la Douve, escuyer. 39.
- 1569 - Charles de la Douve, escuyer/ Pierre Wyts, prêtre de Stalle, Nicolas Verhalleweghen et Laurent Crochet. 41.
- 1569 - Michel de Costere/ Jean Mosselmans. 42.
- 1570 - François Jacobs époux de Demoiselle Catherine van den Hove/ Monsieur Philippe Vanderstraeten et le seigneur de Stalle. 43.
- 1569 - Joos Timmermans époux de Catherine Heylen/ Steven de Wandelere. 45.
- 1570 - Monsieur Jean Vander Linden/ Charles de Koude. 47.
- 1570 - François Jacobs époux de Demoiselle Catherine Van Hove/ Antoine van Eesbeke, dit Vander Haeghen. 48.
- 1571 - Monsieur Pierre van Heymbeke époux de Catherine 't Suyters/ Monsieur Philippe Vanderstraeten. 50.
- 1565 - Michel Van Bogaerden époux de Marie Van den Hove/ Monsieur Jean Speeckaert, prêtre. 52.
- 1571 - Guillaume Devos époux de Piétrine Rogmans/ Adrien François. 54.
- 1571 - Demoiselle Jeanne Huygghe/ Charles de la Douve, escuyer, seigneur de Stalle. 56.
- 1571 - François Jacops époux de Demoiselle Catherine Van den Hove/ Balthazar Pannis. 57.
- 1571 - Jean Fabri/ Monsieur Jean Droeshout, prêtre. 59.
- 1572 - François Vanden Bossche, mayer d'Uccle et de Stalle. 61.
- 1572 - François Jacobs/ Antoine van Eesbeke dit Vanderhaeghen. 62.
- 1572 - Jean de Verre/ Aert Van den Kerckhoven. 65.
- 1573 - Christian Mertens époux d'Elisabeth van Onshem/ Jean, Christine et Barbe Permeelen frère et soeurs. 67.
- 1573 - Testament de Demoiselle Jeanne de Baillieu. 69.
- 1573 - Gestaes de Mancourt/ Demoiselle Jeanne Huyge épouse de Jean Doysi.

(à suivre).

H. de Pinchart de Lir
Goux

NOUVEL EN-TÊTE DE NOTRE BULLETIN

Afin d'améliorer la présentation de notre bulletin, nous avons le plaisir de vous présenter à dâter de ce numéro, un nouvel en-tête dessiné.

Plusieurs projets ont été étudiés en comité, qui cherchaient à symboliser l'activité de notre cercle ainsi que son rayon d'action. Nous aurions aimé y retrouver les éléments suivants : archéologie, histoire, folklore, Uccle, ses environs et tout cela sans omettre le côté décoratif recherché. C'était évidemment une gageure.

Notre choix s'est finalement porté sur le sceau de l'Echevinage d'Uccle encadré par les seigneurs de Stalle et de Carloo. Nous avons pu ainsi mettre en exergue "Uccle et ses environs" par le sceau, le contexte historique par les deux seigneurs et respecter, pensons-nous, le côté décoratif.

Par ailleurs il nous semble évident que les trois volets de notre activité archéologie, histoire, folklore, ne sont que trois prénoms de la grande famille de l'Histoire. Nous restons cependant ouverts aux suggestions comme aux projets d'autres en-têtes qui pourraient remplacer celui-ci après le temps nécessaire pour en amortir les frais.

Le sceau de l'Echevinage d'Uccle

Ce choix comme motif central nous semble justifié Uccle ayant été durant dès siècles (du XIIIe siècle à 1795) la quasi-capitale juridique du Brabant.

Expliquons-nous : l'Echevinage ou Chef-chambre d'Uccle, avec sa coutume et son organisation spécifique, voyait sa juridictions s'étendre sur une grande partie du Brabant et entre-autres à tous les environs de Bruxelles dont : Uccle, Forest, Droogenbosch, Beersel, Linkebeek, Leeuw St Pierre, Gaesbeek, Watermael, Hoeylaert, Braine l'Alleud etc.. Dans tout ce territoire l'Echevinage d'Uccle appliquait les "Coutumes d'Uccle" code formant la base du système judiciaire dans la région brabançonne, et dont les origines remontent aux institutions franques. Nous rejoignons ainsi les âges archéologiques chers au président de notre cercle. Monsieur H. Crockaert dans son ouvrage intitulé "Evolution Territoriale d'Uccle" nous dit que :

... " L'Echevinage d'Uccle faisait usage d'un sceau représentant Saint-Pierre, patron de la paroisse, assis sur un trône, tenant de la main gauche, qui repose sur l'écusson du Brabant, la clé symbolique ; un livre ouvert repose sur la main droite de l'apôtre. Il portait comme légende : Sigillum Scabinorum de Uccle residentium in Bruxella. Un sceau plus ancien portait une inscription différente : Sigillum Scabinorum de Uccle 1432. Ce dernier sert actuellement de sceau de la commune d'Uccle."....

C'est aussi ce dernier sceau que nous avons choisi pour motif central de notre dessin. Il symbolise donc le rayon dans lequel s'exerce l'intérêt de notre cercle sans oublier pour autant de souligner que le centre de cet intérêt demeure la commune d'Uccle dans son acceptation actuelle.

Les deux tenants.

C'est ainsi que l'on désigne en héraldique les deux figures qui tiennent un écu armorié. Ils symbolisent ici l'intérêt particulier que nous portons à l'histoire de notre commune dans la période allant du XIIIe siècle à 1795 et durant laquelle ces deux seigneuries existèrent.

Notre commune fut formée, en effet en 1795 de l'union du village d'Uccle et des deux seigneuries de Stalle et de Carloo. L'importance de ces deux seigneuries est attestée par l'appartenance de ces deux familles aux lignages de Bruxelles (nous reviendrons plus tard sur ce sujet) et aussi par leur ancienneté : Carloo existait déjà en 1209 et Stalle est plus ancienne encore. Nous avons placé à gauche le seigneur de Carloo et à droite celui de Stalle dans la position respective qu'occupaient ces seigneuries par rapport au village lorsqu'on venait de Bruxelles. Rappelons encore que l'Echevinage d'Uccle exerçait une espèce de juridiction supérieure sur le village de ce nom.

Les deux tenants sont représentés dans l'armure et avec les armes qui furent celles des premiers seigneurs de ces deux territoires, soit un équipement du XIIIe siècle. Les seigneurs de Carloo portaient " d'argent à trois maillets de gueules posés 2 et 1", tandis que les seigneurs de Stalle portaient " de gueules à la fasce d'hermine".

Les amateurs pourront ainsi colorier l'en-tête de leur bulletin.
 Nous espérons que cette amélioration sera appréciée par nos membres,
 ce qui suffirait à nous payer de nos efforts.

Bibliographie -

Henri Crockaert : Evolution territoriale d'Uccle. 1958.
 Suzanne Bartier : Une commune de l'agglomération bruxelloise : Uccle. 1958.
 Charles Viane : Uccle au temps jadis. 1950.
 Max Servais : Armorial des Provinces et des Communes de Belgique. 1955.
 Eugène de Seyn : Dictionnaire historique et géographique des Communes belges.
 Jean Deconinck.

COTISATION POUR L'ANNEE 1968

Le trésorier prie les membres de bien vouloir virer au C.C.P. 622.07 du Cercle, 391 avenue Brugmann à Bruxelles 18, le montant de leur cotisation pour 1968.
 Ce montant est le suivant :

- Membre de soutien 100F.
- Etudiants : 50F.
- Membre protecteur : 200F (minimum).

Nous avons reçu de notre membre Madame Walckiers, une fort belle toile encadrée, peinte par elle, et représentant le moulin du Neckersgat. Nous remercions vivement la généreuse donatrice.

Nous avons reçu de l'auteur Monsieur Braekman administrateur de notre cercle un tiré-à-part extrait de la "Revue Belge d'histoire militaire" tome XVII, ler mars 1967, intitulé : Le premier ritmeester de l'armée des Gueux, Gaspard van der Noot, seigneur de Carloo.

Nous avons reçu de l'auteur Monsieur Léva, un tiré-à-part, extrait du "Bulletin du Cercle Archéologique de Hesbaya-Condroz" tome VI, 1966, pages 113/4 et intitulé : Un four de tuilier romain à Marilles ".

We hebben in "De Standaard" van 25 tot 28 september j.l. een artikel gelezen dat gewijd was aan de franciskanen van Brussel. Daarin werd gesproken over de gelukzalige Dirk Coelde (le bienheureux Thierry de Boetendael).

LES PIERRES VERTES DE BUIZINGEN

Dans notre dernier bulletin nous vous faisons part de la découverte par notre cercle de vestiges romains à Buizingen. Celle-ci fut faite le 9 septembre.

Nous fûmes mis alors en contact avec Monsieur Léva, l'archéologue bien connu, qui ayant reconnu l'intérêt de ces vestiges en commença immédiatement la fouille le 12 septembre, après avoir obtenu les autorisations nécessaires du service des fouilles et de celui des autoroutes. Celle-ci fut poursuivie sans désespérer sous la direction de M. Léva aidé par un certain nombre de nos membres jusqu'au 24 septembre.

Ces fouilles permirent de mettre à jour un fond de cave romaine, munie d'un escalier, les dimensions de la cave ne dépassant pas néanmoins 2,15m sur 2,22m.

Elle est située sur le territoire de la commune de Buizingen entre le chemin de Tourneppe à Eizingen, actuellement Hof ten Blootenweg et le chemin dit St Pietersweg, dans la parcelle 229 section B au lieu dit "St Peeters Bos", à peu près au milieu de l'emprise de l'autoroute Bruxelles- Paris en construction et à 150 mètres environ du point où l'autoroute croise le "Hof ten Blootenweg".

Seuls deux murs latéraux, et l'escalier purent être retrouvés, les deux autres murs ayant déjà été détruits par les travaux de l'autoroute.

Des traces apparentes d'autres constructions furent d'ailleurs décelées mais ne purent faire l'objet de recherches plus poussées, soit parce que les travaux de l'autoroute les avaient déjà fait disparaître dans leur plus grosse partie, soit parce qu'elles se trouvaient en des endroits où leur mise-à-jour aurait gêné sérieusement l'avancement des travaux.

On peut en conclure cependant que l'habitation fouillée n'était certainement pas isolée. Le déblaiement de la cave a fait apparaître tout d'abord un grand nombre de morceaux de tuiles qui furent donc utilisées pour combler la cave après la destruction de l'habitation. La plupart de ces morceaux sont manifestement des déchets de fabrication, ceux-ci étant soit insuffisamment cuits, soit trop cuits. Quelques tuiles entières plates (tegulae) et semi-cylindriques (imbrices) furent également extraites, certaines étant cependant brisées. Ces tuiles présentent en général des défauts.

La présence de ces tuiles s'explique parfaitement puisqu'on a mis à jour vers 1900, non loin de là, un four de tuileries romain (voir "Annales de la Société Archéologique de Bruxelles, tome XI, 1900, pages 39 à 42), les tuiles et déchets pouvant provenir soit du four mis à jour, soit d'autres fours qui auraient été installés dans la région. On a extrait également de la cave plusieurs morceaux de meules, un morceau de dalle d'hypocauste, un grand nombre de tessons et divers objets en fer. Toutefois, la découverte la plus intéressante semble-t-il fut celle d'un grand nombre de morceaux de pierre allongés et parfois polis, taillés dans le grès devillien vert qui affleure dans cette région. Des dalles de ce même grès furent également trouvées qui avaient subi un début de débitage. L'ensemble de ces trouvailles permet d'affirmer qu'il y avait à cet endroit un atelier où l'on débitait et polissait les morceaux de pierre en question dont nous n'avons pu encore toutefois établir avec certitude la destination (pierres à aiguiser ?). Ajoutons encore que l'existence d'une couche d'incendie montre que l'habitation fut détruite par le feu. L'étude des objets découverts se poursuit actuellement et permettra, nous l'espérons de préciser l'époque de la construction et la destination des pierres vertes qui s'y fabriquaient.

J.M. Pierrard.
